

MKK à Horaires Aménagés Musique Danse

INSCRIPTIONS 23/24



COLLÈGE En partenariat avec le collège Fontenelle





THÉÂTRE MUSIQUE DANSE

Le dispositif des Classes à Horaires Aménagés Musique et Danse permet de recevoir, dans le cadre des horaires et des programmes scolaires, un enseignement artistique de qualité.

Scolarité et pratique de la musique ou de la danse sont rendus possible grâce au partenariat et à l'engagement de deux établissements, le collège Fontenelle et le Conservatoire à Rayonnement Régional de Rouen.

Les deux structures d'enseignement scolaire et artistique assurent le suivi permanent des élèves afin de veiller à la pertinence et à la cohérence du dispositif CHAM/CHAD tout au long de leur parcours, à savoir, de la 6° à la 3°.

L'emploi du temps scolaire des élèves est aménagé pour suivre sereinement l'enseignement artistique. Les volumes horaires de l'enseignement général sont allégés sans qu'aucune discipline ne soit supprimée.

Si l'accès à la pratique musicale ou chorégraphique sur le temps scolaire est source d'enrichissement et d'épanouissement, c'est également un réel engagement de l'élève et des familles dans le sens du soutien et du suivi.

Le maintien dans le dispositif est réévalué par les deux établissements en milieu de parcours (5°) afin d'apprécier le travail fourni, l'assiduité et le comportement attendus de l'élève qui suit ce parcours.



COMMENT on Morele?

MUSIQUE

L'enseignement général est dispensé au collège Fontenelle, les enseignements artistiques sont suivis au Conservatoire pendant trois demi-journées par semaine.

ENSEIGNEMENTS hebdomadaires	6° - 5°	4 ^e - 3 ^e
Instrument	2 x 30 mn Individuel ou en groupe	
Formation musicale	1h30	
Chant choral	1h	
Pratique collective instrumentale ou vocale	1h à 2h Obligatoire à partir du 1° cycle/3° année Hors temps scolaire	

À partir du 1° cycle/3° année, une pratique collective est obligatoire. Elle est prise en compte dans l'évaluation de l'élève sous forme de contrôle continu. Pendant l'année scolaire, des sessions de répétitions supplémentaires peuvent avoir lieu le week-end, en vue des concerts ou des spectacles organisés par le Conservatoire.

Pré-reguis pour intégrer la CHAM

Niveaux scolaires	Niveau souhaité à l'instrument et en formation musicale	
6°	Fin de 1er cycle / Début de 2e cycle	
5°	Début de 2° cycle	
4 e	Milieu de 2° cycle	
3°	Fin de 2° cycle	

Disciplines instrumentales proposées au Conservatoire :

accordéon, alto, basson, clarinette, clavecin, contrebasse, cor, euphonium, flûte traversière, flûte à bec, guitare, harpe, hautbois, percussions, piano, saxophone, traverso, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle.





L'enseignement général est dispensé au collège Fontenelle et les enseignements artistiques sont suivis au Conservatoire pendant trois ou quatre demi-journées par semaine.

Pendant l'année scolaire et en complémentarité des cours hebdomadaires, le Conservatoire organise régulièrement des master-classes, des stages, des rencontres avec les artistes, les chorégraphes, des sorties aux spectacles...

De la même manière, la pratique scénique faisant partie intégrante du cursus des études chorégraphiques, plusieurs fois dans l'année, les élèves participent aux spectacles produits par le Conservatoire dans et hors les murs.

ENSEIGNEMENTS hebdomadaires	6° 1° cycle/3° année	5° 2° cycle/1° et 2° année
Danse classique	2 cours de 1h30	
Danse contemporaine	2 cours de 1h30	
Formation musicale Danseur ou Chant choral	1 h	
Culture chorégraphique	1h	
ENSEIGNEMENTS hebdomadaires	4° 2° cycle/2° année	3° 2° cycle/3° année
Danse classique Danse contemporaine Danse Jazz	2 disciplines au choix pour 2 cours de 1h30 dans chacune des disciplines choisies	
Formation musicale Danseur	1h	
Culture chorégraphique	1h	

Pré-reguis pour intégrer la CHAD

ENSEIGNEMENTS hebdomadaires	Niveaux souhaités	
Entrée en 6e	3 ans de pratique de la danse conseillée	
Entrée en 5°		
Entrée en 4e	5 ans de pratique de la danse conseillée	
Entrée en 3 ^e		

THÉÂTRE MUSIQUE DANSE



S'informer

Journées portes ouvertes du Conservatoire :

Samedi 4 février de 9h30 à 17h

Réunion d'information (en vioconférence)

Mardi 28 février à 18h

S'inscrire

POUR LES ENTRÉES EN 6E

Retrait des dossiers : du samedi 4 février au lundi 13 mars

Au Conservatoire:

1. Bulletin d'inscription disponible au secrétariat de la scolarité ou en téléchargement sur le site www.conservatoirederouen.fr

Au collège:

1. Fiche de renseignements scolaires à faire remplir par le professeur des écoles de l'enfant. C'est l'école qui doit envoyer ce document à l'Inspection Académique/Éducation Nationale accompagné du dernier livret scolaire.

Retour des dossiers : jusqu'au 17 mars

Bulletin d'inscription au Conservatoire accompagné d'une enveloppe timbrée au nom de la famille (deux enveloppes si les parents sont séparés). Deux derniers livrets scolaires.

POUR LES ENTRÉES EN 5^E, 4^E ET 3^E

Retrait des dossiers : du samedi 4 février au lundi 13 mars

Au Conservatoire:

Bulletin d'inscription disponible au secrétariat de la scolarité ou en téléchargement sur le site www.conservatoirederouen.fr







Demande de dérogation :

Lorsque le collège Fontenelle n'est pas le collège de secteur, penser à faire une demande de dérogation auprès du Principal de l'établissement scolaire de l'enfant.

Demande d'internat:

Il est possible de faire une demande d'internat pour le collège Fontenelle. La demande se fait par le bais d'un dossier à remplir et retourner à l'Inspection Académique habituellement au mois d'avril (renseignements sur le site de l'Inspection académique 76 : www. ia76.ac-rouen.fr). Un rendez-vous avec le Principal du collège est obligatoire avant le dépôt de la demande.

Retour des dossiers : jusqu'au 17 mars

Bulletin d'inscription au Conservatoire accompagné d'une enveloppe timbrée au nom de la famille (deux enveloppes si les parents sont séparés).



Test d'entrée en CHAM / CHAD

La présence des candidats est obligatoire le jour du test, au Conservatoire.

Musique: mercredi 5 avril

Contenu du test:

> Test instrumental

- Une œuvre au choix correspondant aux acquis de l'élève.
- Une courte pièce d'autonomie communiquée huit jours avant le test.

NB: pour la percussion, toutes les œuvres sont imposées.

L'accompagnement au piano pour les instruments monodiques est obligatoire.

(Présence d'un accompagnateur du Conservatoire durant les tests)

Il est demandé aux candidats d'être en possession de la partition originale de piano.

> Test formation musicale

- Pour les candidats non-inscrits au Conservatoire :

Lors de cette épreuve est évalué le niveau à l'oral et à l'écrit en matière de connaissances et de compréhension de la musique ainsi que le potentiel vocal.

- Pour les candidats déjà élèves au Conservatoire en Horaires Traditionnels (H.T) : Pas d'épreuve, l'avis du professeur de formation musicale est sollicité.

Danse: mercredi 5 avril

> Pour les entrées en 6° et 5° :

Test sous forme d'un cours en danse classique et en danse contemporaine (durée : 1h30).

> Pour les entrées en 4e et 3e :

Test sous forme d'un cours en danse classique et en danse contemporaine avec en complément des enchaînements en danse jazz (durée : 2 heures).

Tenue demandée pour le test : les cheveux doivent être attachés correctement, pas de bijou.

> Danse classique

- Un justaucorps sans jupette
- Des chaussons de demi-pointes
- Des chaussons de pointes à partir de la 5^e si déjà pratiqué
- Une paire de collants

Danse contemporaine

- Un justaucorps
- Une paire de collants
- Pieds nus





Une Commission mixte se réunit pour statuer sur la cohérence des candidatures. Elle est constituée de : l'Inspection académique, du collège Fontenelle, du Conservatoire, des représentants des parents d'élèves.

Les critères d'admission sont :

- le dossier scolaire
- la motivation
- les aptitudes musicales révélées lors du test d'entrée
- la capacité à suivre un enseignement général et artistique
- le degré d'autonomie

Sur avis de la Commission mixte et dans la limite des capacités d'accueil du collège et du Conservatoire, le DASEN affecte les élèves en CHAM / CHAD et informe les parents à la fin du mois de juin.



CONTACTS



Conservatoire de Rouen

50 avenue de la Porte des Champs - 76 000 Rouen 02 32 08 13 50 scolarite.CRR@rouen.fr www.conservatoirederouen.fr



Collège Fontenelle

20 rue des Requis - 76 000 Rouen 02 35 98 48 50 Principal : M. Philippe Henrot 0762091K@ac-rouen.fr www.fontenelle.arsene76.fr Ville de Rouen • DCRP • photos © Christelle Dupuich/CRR • 01/23